

## Communiqué de presse

### *Génération S*

## Les 20 branches professionnelles du commerce signent un EDEC dédié aux seniors avec l'Etat

**Paris, le 20/02/2025.** Accompagner le maintien des seniors dans l'emploi, adapter leurs compétences aux besoins des entreprises, faciliter la transmission des savoirs, savoir-faire, savoir-être, entretenir leur attractivité sur le marché du travail... Telles sont les ambitions de « Génération S », l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) signé pour une durée de 3 ans entre l'Etat et les 20 branches professionnelles du commerce.

Le constat est simple : à l'échelle du commerce, les plus de 50 ans représentent 22 % de l'ensemble des salariés du commerce, contre 28 % tous secteurs confondus. Selon une étude, de l'Observatoire prospectif du commerce, 82 % des salariés de plus de 50 ans se déclarent « satisfaits » de leur travail, mais plus de 40 % d'entre eux émettent des doutes quant à leur possibilité d'évolution et des inquiétudes sur leur avenir professionnel.

Les principales difficultés évoquées ? Maintenir sa motivation, s'adapter aux évolutions techniques, réaliser des tâches physiques, recourir aux nouvelles technologies... En miroir, près des deux tiers des seniors interrogés souhaitent accéder à davantage de formation.

### **Quatre enjeux**

---

Dans ce contexte, l'EDEC Génération S doit répondre à quatre enjeux pour les entreprises et les salariés du commerce :

**1/ Mieux saisir l'impact de la transition démographique** sur le secteur du commerce, ses emplois et compétences et identifier des leviers visant à sécuriser l'acquisition de nouvelles compétences pour les publics seniors.

**2/ Former pour ajuster les compétences des seniors aux principales évolutions connues par le secteur et limiter les ruptures générationnelles.**

**3/ Accompagner les projets d'évolution professionnelle et les secondes parties de carrière** pour permettre aux salariés de plus de 50 ans de continuer à se projeter en emploi et d'évoluer sur le plan professionnel.

**4/ Ajuster les politiques RH aux enjeux de la transition démographique** en prenant en compte l'allongement des carrières professionnelles.

## Trois axes d'intervention

---

Pour répondre à ces quatre enjeux, l'EDEC Génération S s'articule autour de trois axes, décomposé en huit actions distinctes :

### **Axe 1 / Anticiper, objectiver et mesurer les impacts de la transition démographique sur le secteur du commerce.**

- Action 1.1 - Conduire une étude complémentaire relative aux impacts de la transition démographique sur le secteur du commerce, ses métiers et compétences.

### **Axe 2 / Créer des outils à destination des TPE-PME afin de valoriser les profils seniors et favoriser leur recrutement.**

- Action 2.1 - Concevoir un outil digitalisé d'aide au positionnement des entreprises visant à dresser un premier état des lieux de leur politique RH.
- Action 2.2 - Concevoir une boîte à outils à destination des entreprises et des salariés pour faciliter le maintien en emploi des seniors.
- Action 2.3 - Accompagner les entreprises du commerce dans le déploiement d'une stratégie RH adaptée aux enjeux des seniors.
- Action 2.4 - Développer un outil de datavisualisation permettant aux entreprises d'anticiper les effets de la transition démographique.

### **Axe 3 / Expérimenter pour sécuriser le développement des compétences des seniors, le partage des connaissances et les reconversions professionnelles.**

- Action 3.1 - Tester de nouvelles modalités pédagogiques pour sécuriser l'acquisition et le développement de nouvelles compétences.
- Action 3.2 - Expérimenter un dispositif de transfert des savoirs, favoriser le partage de compétences et la reprise d'activité.

**Commentant cette annonce, Véronique ALLAIS, Présidente de l'Opcommerce, déclare :**  
*« Grâce à cet EDEC, nous souhaitons donner aux entreprises du commerce des outils concrets pour anticiper l'impact de la transition démographique sur leurs activités, leurs métiers et leurs compétences. Il s'agit de valoriser l'expertise des seniors et de préparer les organisations aux défis que représente la gestion des secondes parties de carrière. Autant d'objectifs et d'enjeux partagés par les vingt branches professionnelles du commerce qui vont pouvoir s'appuyer sur l'Opcommerce, en tant qu'organisme relais, pour mettre en œuvre cet accord-cadre. Cette réflexion, qui a démarré depuis plus d'un an, est en parfaite résonance avec l'accord national interprofessionnel du 14 novembre dernier en faveur de l'emploi des salariés expérimentés. »*

**Philippe BANSE, Vice-Président de l'Opcommerce, ajoute :** *« Génération S a pour objectif de maintenir les seniors dans l'emploi dans une logique de développement des compétences à toutes les étapes de la vie professionnelle. Cet accord ouvre la voie à une gestion proactive des parcours professionnels dans un secteur dynamique et en pleine transformation. Le commerce*

*est réputé pour être un secteur intérateur de jeunes, quels que soient leurs niveaux de formation. Nous avons relevé le défi de l'apprentissage avec 100 000 jeunes accueillis dans les entreprises du commerce en 2024, contre à peine 16 000 en 2018. Face à la transition démographique, parallèlement au défi du maintien dans l'emploi, relevons celui du recrutement de salariés expérimentés. Comme pour les jeunes, l'alternance pourrait être une piste à creuser. »*

## **A propos de l'Opcommerce**

---

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles du commerce\*, qui rassemblent 160 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions de l'hexagone et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 450 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce au contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

**En savoir + :** [www.lopcommerce.com](http://www.lopcommerce.com)

*\*Bricolage ; Commerce à distance ; Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) ; Commerce de détail alimentaire non spécialisé ; Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie ; Commerce succursaliste de la chaussure ; Commerce succursaliste de l'habillement ; Commerces de Détail Non Alimentaires ; Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager ; Coopératives de consommateurs ; Entreprises de distribution, importation, exportation en chaussures, jouets, textiles et mercerie ; Entreprises de la filière Sports-Loisirs ; Entreprises du bureau et du numérique (commerces et services) ; Grands magasins et Magasins populaires ; Import-Export et commerce international ; Jardineries et graineteries ; Métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé ; Négoce de l'ameublement ; Optique-lunetterie de détail ; Professions de la photographie.*

## **Contact Presse**

---

Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - [pandreani@lopcommerce.com](mailto:pandreani@lopcommerce.com)